

DANS L'ACTUALITE du 20 au 23 janvier 2017

Textes officiels

JORF n° 0018 du 21 janvier 2017

Modification du formulaire de la « demande d'examen au cas par cas » suite à la transposition de la directive 2014/52/UE par l'ordonnance n° 2016-1058 et le décret n° 2016-1110 relatifs à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

[Arrêté du 12 janvier 2017 fixant le modèle du formulaire de la « demande d'examen au cas par cas » en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement](#)

Publication des lois concernant les autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes

[Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017 relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes](#)

[Loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes](#)

Jurisprudence

Régime d'autorisation applicable à la date de l'édification ou de la transformation des constructions

[CE 13 janvier 2017 M. B., req. n° 392638](#)

Dans quelles hypothèses le maître d'ouvrage peut-il appeler en garantie un entrepreneur ?

[CAA Bordeaux 13 janvier 2017 centre hospitalier de Graulhet, req. n° 16BX02616](#)

Le PLU peut-il réserver une zone à seulement certaines activités d'une même catégorie de destinations ?

[CAA Bordeaux 12 janvier 2017 Association de défense des riverains, propriétaires et cultivateurs contre le projet d'implantation de la zone artisanale à La Motte-La Vallée et autres, req. n° 14BX03698](#)

Réponse ministérielle

Question écrite Sénat n° 23204 du 19 janvier 2017 - [Nécessité d'un permis de construire pour une aire multisports](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Présentation des candidatures et interdictions de soumissionner obligatoires : deux nouvelles fiches de la DAJ

[La direction des affaires juridiques \(DAJ\) de Bercy a publié le 17 janvier deux nouvelles fiches techniques visant à aider les acheteurs publics dans l'assimilation des nouvelles règles de la commande publique, issues de la réforme d'avril 2016.](#)

Source : localtis.info du 23/01/2017

Les dérogations aux règles de la commande publique prévues dans le projet de loi relatif au statut de Paris

[Le projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain a été adopté le 17 janvier par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Ce texte prévoit la possibilité de déroger à la règle de l'allotissement pour l'extension du métro parisien, mais aussi la création d'une nouvelle entité d'aménagement qui pourrait agir sans mise en concurrence.](#)

Source : le Moniteur du 20/01/2017

Le relèvement du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés publics de livres non scolaires

[Destinée aux acheteurs, la fiche les aide dans la définition et l'estimation de la valeur du besoin, ainsi que dans l'application des règles de la commande publique dans le cadre d'un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables.](#)

Source : DAJ du 19/01/2017

Urbanisme

Statut de Paris : l'Assemblée vote la réforme en nouvelle lecture

[L'Assemblée nationale a adopté le 17 janvier au soir en nouvelle lecture le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de sept nouvelles métropoles.](#)

Source : localtis.info du 20/01/2017

Environnement

Des économies de 20 à 30 % identifiées par les audits énergétiques

[L'audit énergétique en entreprise identifie 20 à 30 % d'économies, indique une étude d'Afnor Énergies publiée jeudi 19 janvier.](#)

Source : le Moniteur du 20/01/2017

Piétonnisation des voies sur berges à Paris : la région Ile-de-France propose des scénarios alternatifs

[Valérie Pécresse, présidente LR de la région Ile-de-France, a présenté jeudi 19 janvier trois scénarios alternatifs à la piétonnisation controversée des voies sur berges rive droite à Paris voulue par Anne Hidalgo, maire PS de la capitale. "Nous voulons être constructifs", a indiqué devant la presse Valérie Pécresse en présentant ces trois scénarios, encore à enrichir, comportant des propositions "plus douces, plus progressives et plus équilibrées" que le projet parisien pris "sans aucune concertation".](#)

Source : localtis.info du 20/01/2017

Collectivités territoriales

Fusions de communautés au 1er janvier : une réorganisation sans précédent

[Selon la direction générale des collectivités locales, la mise en œuvre de la nouvelle carte intercommunale a conduit à une réduction record de 39% du nombre des communautés. La majorité d'entre elles comptent désormais entre 15.000 et 50.000 habitants.](#)

Source : localtis.info du 23/01/2017

Tout savoir sur le Pacte État-métropoles

[Le Pacte État-métropoles signé le 6 juillet dernier constitue une nouvelle étape de la réforme territoriale, impulsée par les lois Maptam et NOTRe. Véritables moteurs de croissance, les métropoles ont des responsabilités vis-à-vis des territoires proches, et ce dans un cadre institutionnel renouvelé. L'État veille à accompagner cette dynamique dans un souci de développement et de cohésion du territoire national.](#)

Source : territoires.gouv.fr du 20/01/2017

Economie

Actualisation du Guide des outils d'action économique

[Le guide recense 24 outils d'action économique à destination des personnes publiques.](#)

Source : conseil-etat.fr du 20/01/2017

Presse

Paris : la mairie teste des navettes électriques et sans chauffeur

[La RATP met en place un service de navettes gratuites et autonomes entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz, à partir de lundi 23 janvier.](#)

Source : RTL du 23/01/2017

Piétonnisation des voies sur berge : la région s'alarme d'une aggravation de la pollution

[La présidente Les Républicains de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, propose trois scénarios alternatifs de « piétonnisation douce ».](#)

Source : Le Monde du 20/01/2017

Paris espère davantage réguler le commerce

[Un amendement abaisse à 400 m² le seuil d'autorisation d'ouverture par la commission départementale.](#)

Source : les Echos du 19/01/2017